POUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES, DES EMBALLAGES ET PAPIERS ET DU VERRE

SECTEUR 1

ORDURES MÉNAGÈRES
> mardi et vendredi à partir de 6h

EMBALLAGES ET PAPIERS
> mercredi à partir de 6h

VERRE
> mercredi à partir de 7h

SECTEUR 2

ORDURES MÉNAGÈRES
> lundi et jeudi à partir de 6h

EMBALLAGES ET PAPIERS
> mercredi à partir de 6h

VERRE
> mercredi à partir de 7h

SECTEUR 3

ORDURES MÉNAGÈRES
> lundi et jeudi à partir de 6h

EMBALLAGES ET PAPIERS
> jeudi à partir de 6h

VERRE
> jeudi à partir de 7h

● Points d'apports volontaires pour la collecte du verre

Je sors les bacs
la veille après 19h.